

# Réunion du 04 juin 2024 CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le mardi 04 juin 2024 à 20 h 30 à la Mairie.

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 28 mai 2024.

LE MAIRE,



## ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024,
3. Approbation de la charte du Parc Régional Normandie-Maine 2024-2039,
4. Acquisition d'un bien sans maître-Parcelle R n°447,
5. Accessibilité et aménagement du parking du cimetière- Lancement de la consultation des entreprises,
6. Construction d'une halle à l'entrée du cimetière-Lancement de la consultation des entreprises,
7. Demande de subvention Vélo Club Domfrontais,
8. Demande de subvention de l'association « Danse Moderne Domfrontaise »,
9. Location garage 8, rue de la Poste,
10. Revalorisation éventuelle du loyer du bar-restaurant,
11. Rapport annuel 2023 de la Communauté de Communes Domfront-Tinchebray Interco,
12. Questions diverses.